

## Formation FG4 : Connaître et gérer la fiscalité du secteur social et médico-social

🕒 1 jour

📅 Dernière modification le 16 octobre 2024

### Présentation

Les organismes gestionnaires à but non lucratif sont a priori exonérés de tout impôt. Cependant certaines actions ou activités peuvent être assujetties à certains impôts et taxes, au même titre qu'une entreprise lucrative. Vous souhaitez mieux connaître les règles fiscales auxquelles sont confrontés les organismes gestionnaires et maîtriser leurs relations avec l'administration fiscale.

### Objectifs de la formation

- ✓ Identifier les différents mécanismes fiscaux des structures à but non lucratif
- ✓ Déterminer le régime fiscal d'une association et ses conséquences
- ✓ Gérer les particularités fiscales de certaines activités ESSMS

### Public

- ✓ Directeur général, directeur administratif et financier, secrétaire général, comptable, trésorier d'organisme gestionnaire et directeur d'ESSMS

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

### Pré-requis

Compréhension des documents comptables.

### Programme

#### La non-lucrativité des associations

- 📌 La gestion désintéressée de l'OSBL
- 📌 Le caractère non concurrentiel de l'OSBL

#### Opérations particulières au secteur ESSMS

- 📌 La livraison à soi-même
- 📌 Particularité fiscale des ESAT

#### Point de vigilance

- 📌 La mise à disposition du personnel dans le secteur non lucratif
- 📌 Les reçus fiscaux : quel contrôle de l'administration fiscale ?

#### La notion d'intérêt général

#### La sectorisation, filialisation des activités lucratives

- 📌 La franchise
- 📌 La sectorisation
- 📌 La filialisation
- 📌 La TVA

## Les plus de la formation

- ✓ Méthode démonstrative, affirmative, interrogative, découverte
- ✓ Études de cas et retours d'expériences
- ✓ Formateurs experts intervenant dans le secteur social et médico-social

## Évaluation

- ✓ La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas
- ✓ Un questionnaire d'évaluation des acquis est remis à chaque participant au terme de la formation

## Formations complémentaires

- ✓ Préparer l'arrêté des comptes et élaborer le compte administratif - FG5
- ✓ Utiliser l'analyse financière dans le secteur social et médico-social - FG2

### Dates

#### En inter - Présentiel:

- ✓ 16 septembre 2025 à Paris

#### En inter - Distanciel:

- ✓ Pas de session prévue prochainement

### Tarifs

#### En inter - Présentiel

##### Adhérents

**360 €** nets de taxes par personne (déjeuner offert).

##### Non-adhérents

**470 €** nets de taxes par personne (déjeuner offert).

## Formation disponible en intra

Une formation intra c'est :

- ✓ Une analyse précise de votre demande
- ✓ Une proposition détaillée de formation
- ✓ Une formation planifiée en concertation avec le centre de formation

Sur devis seulement.